

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le

013 23801897-20160407-D_2016_20-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 20-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- nomme Mme Martine CHASTAGNARET pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 21-2016**

3801897-20160407-D_2016_21-DE

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANTONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANTONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANTONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Adoption du compte-rendu de la séance 8 mars 2016

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 mars 2016, ne donnant lieu à aucune observation, est adopté à l'unanimité.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,


Daniel ANTONIN



Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le

3801897-20160407-D_2016_22-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL N° 22-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANTONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANTONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANTONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Acquisition sur propriété M. et Mme CAILLOT lieudit « La Ville »

M. le Maire informe l'assemblée que la Commune souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée section AK n° 1340 appartenant à M. et Mme CAILLOT, d'une surface de 613 m² pour un montant de 74.500 €, afin de créer un parking supplémentaire d'environ quinze places ainsi qu'une allée piétonnière, en centre-ville, entre la rue du Colombier et le parking existant de l'Espace Pasteur. Il a été convenu que la Commune supporte la charge des frais de géomètre et des travaux de clôture de leur propriété.

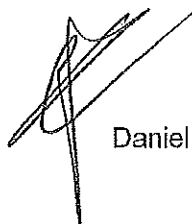
Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme réunie le 17 février dernier et sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 3 contre (MM. Duchamp, Gallon, Mme Martin) :

- approuve l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section AK n° 1340 d'une superficie de 613 m² appartenant à M. et Mme CAILLOT, pour un montant de 74.500 €, étant précisé que la Commune supporte la charge des frais de géomètre et des travaux de clôture de la propriété de M. et Mme CAILLOT ;

- autorise M. le Maire à signer l'acte de vente afférent, ainsi que tous documents permettant l'aboutissement de cette opération.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.
Pour ampliation,
A HEYRIEUX, le 7 avril 2016
Le Maire,



Daniel ANTONIN



Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le

3801897-20160407-D_2016_23A-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 23-2016

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux - Isère - dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Convention cadre de mise à disposition d'un agent par la Commune d'Heyrieux

M. le Maire communique au Conseil Municipal le projet de convention cadre (ci-joint) de mise à disposition d'un agent auprès de toute collectivité territoriale qui ont un besoin de remplacement ou de mission ponctuelle, à compter du 7 avril 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, afin de répondre à la demande de mobilité d'un agent communal ; ladite convention sera renouvelable par tacite reconduction. Pour chaque mission, un arrêté de mise à disposition sera établi.

Sur proposition de M. le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à signer la convention annexée, qui prendra effet le 7 avril 2016.
- charge M. le Maire des démarches adéquates

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

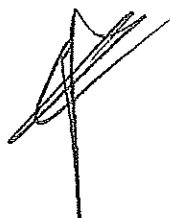
Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,

Daniel ANGONIN



Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 24-2016**

050121001897-20160407-D_2016_24-DE

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET, Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Dénomination du passage situé entre la rue Louis Pasteur et la rue de la Mairie

La voirie située entre la rue Louis Pasteur et la rue de la Mairie n'ayant pas de nom, la Commission « Affaires Générales » réunie le 17 mars dernier, a décidé à l'unanimité d'attribuer la dénomination suivante à la voirie précitée : passage Gilles ROUSSET.

M. le Maire demande au Conseil d'entériner la décision de la Commission « Affaires Générales » considérant son bien-fondé.

Sur proposition de M. le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer la dénomination suivante à la voie située entre la rue Louis Pasteur et la rue de la Mairie : passage Gilles ROUSSET ;
- charge M. le Maire des démarches adéquates.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 25-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27
présents : 20
votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.
Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Etudes sur l'entrée de ville - Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Isère

M. le Maire présente le projet d'études portant sur les travaux de mise en sécurité de l'avenue du 19 mars 1962 depuis le giratoire jusqu'à la place Jules Ferry sur un linéaire d'environ 1400m. La réflexion sera menée sur différentes problématiques : vitesse de circulation, séparation des flux, visibilité, mise au gabarit des voies, aménagement urbain et paysager, éclairage public... Le projet sera réalisé par une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un bureau d'études infrastructures et d'un architecte urbaniste.

Les aménagements principaux consisteront à :

- Adapter les aménagements aux différentes séquences rencontrées
- Rétablir la circulation piétonne par la création de trottoir sur la traversée de l'entrée de ville
- Adapter les cheminements piétons et traversées de chaussée suivant les normes d'accessibilité en vigueur
- Créer des aménagements apaisant la vitesse des véhicules avec prise en compte des intersections existantes nécessitant une sécurisation particulière
- Prévoir éventuellement l'aménagement d'une piste cyclable
- Prendre en compte l'importance des différents trafics
- Réaménager les arrêts de bus de manière cohérente et sécurisante sur la traversée du village
- L'enfouissement des réseaux aériens existants
- Le remplacement des réseaux enterrés existants en fonction de leur vétusté
- Rétablir les réseaux et branchements impactés
- La réfection du tapis de chaussée
- La mise en place et/ou le rétablissement de la signalisation horizontale et verticale.

Le montant de cette étude est estimé à 55.000 € HT.

Considérant le projet de giratoire sur les routes départementales 518Z et 53a permettant le passage des convois exceptionnels,

Considérant le projet du Département de déclasser la D. 518,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès de M. le Président du Conseil Départemental de l'Isère, pour les études de l'entrée de ville, dont le montant est estimé à 55.000 € HT ;

- charge M. le Maire des démarches adéquates.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

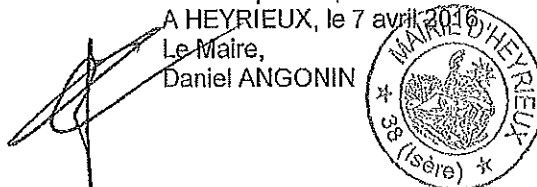
Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,

Daniel ANGONIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26-2016

N° 2016-26-DE
143801897-20160407-D_2016_26-DE

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANTONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANTONIN, ROSET, Mmes CHASTAGNARET, GENDRIN, M. DAMIER, Mmes POLSINELLI MATTERA, ALVES CASSAGNE, BOURNAY, MM. BRICOUT, CINQUE, DUCHAMP, GALLON, Mmes GROS, GRUMEAU, LOUVIER, M. MACAIRE, Mmes MARTIN, NOWAK, M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT, M. DUSSORT à Mme MATTERA, M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE, M. REVEYRAND à M. ANTONIN.

Sans procuration : M. BERGERET, Mme TOURNIER, M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Etudes sur l'entrée de ville - Demande de subvention à M. le Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes

M. le Maire présente le projet d'étude portant sur les travaux de mise en sécurité de l'avenue du 19 mars 1962 depuis le giratoire jusqu'à la place Jules Ferry sur un linéaire d'environ 1400m. La réflexion sera menée sur différentes problématiques : vitesse de circulation, séparation des flux, visibilité, mise au gabarit des voies, aménagement urbain et paysager, éclairage public... Le projet sera réalisé par une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un bureau d'études infrastructures et d'un architecte urbaniste.

Les aménagements principaux consisteront à :

- Adapter les aménagements aux différentes séquences rencontrées
- Rétablir la circulation piétonne par la création de trottoir sur la traversée de l'entrée de ville
- Adapter les cheminements piétons et traversées de chaussée suivant les normes d'accessibilité en vigueur
- Créer des aménagements apaisant la vitesse des véhicules avec prise en compte des intersections existantes nécessitant une sécurisation particulière
- Prévoir éventuellement l'aménagement d'une piste cyclable
- Prendre en compte l'importance des différents trafics
- Réaménager les arrêts de bus de manière cohérente et sécurisante sur la traversée du village
- L'enfouissement des réseaux aériens existants
- Le remplacement des réseaux enterrés existants en fonction de leur vétusté
- Rétablir les réseaux et branchements impactés
- La réfection du tapis de chaussée
- La mise en place et/ou le rétablissement de la signalisation horizontale et verticale.

Le montant de cette étude est estimé à 55.000 € HT.

Considérant le projet de giratoire sur les routes départementales 518Z et 53a permettant le passage des convois exceptionnels,

Considérant le projet du Département de déclasser la D. 518,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès de M. le Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, pour les études de l'entrée de ville, dont le montant est estimé à 55.000 € HT ;

- charge M. le Maire des démarches adéquates.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,

Daniel ANTONIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL N° 27-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) : Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)

Conformément à ses obligations, la Commune d'Heyrieux s'est engagée dans la démarche d'agenda d'accessibilité programmée (AD'AP).

Par décision en date du 13/08/2015, un contrat a été conclu entre la Communauté de Communes des Collines Nord Dauphiné et la société QCS Service pour réaliser un diagnostic « accessibilité » des établissements et installations communautaires recevant du public et pour assister neuf communes membres de la CCCND dans cette même démarche concernant les ERP de gestion communale.

L'agenda doit permettre d'établir une programmation pluriannuelle précise et chiffrée des travaux d'accessibilité. Le projet d'AD'AP doit être validé par le Préfet.

L'AD'AP a été établi par bâtiment et par année sur 6 ans.

Vu l'agenda proposé par la Commission « Travaux » réunie le 17 décembre 2015 et sur proposition de M. Le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'agenda de mise en accessibilité programmée ci-annexé des établissements recevant du public de la Commune d'Heyrieux, pour un montant total prévisionnel de travaux de 284 775 € TTC, à réaliser de 2016 à 2021 ;
- autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire et à engager toute démarche nécessaire à sa mise en œuvre.

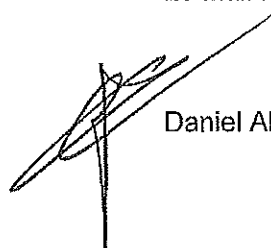
Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN



Communes	Bâtiments	Travaux principaux	Faisable en régie	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Coût après réflexion
HEYRIEUX	SALLE EVOLUTION	Douche	100	400						400
HEYRIEUX	AIRE DE JEU	Réfection du sol	100	650						650
HEYRIEUX	Poste police municipale	Accueil + vitre	100	1030						1030
HEYRIEUX	EGLISE	Escalier + main courante	100	2670						2670
HEYRIEUX	PIJ	Escalier	100	4470						4470
HEYRIEUX	SALLE POLYVALENTE	Rampe + porte + douches	90	5360						5360
HEYRIEUX	CENTRE BRILLER	Stationnement + accès lieu de vote	100	6880						6880
HEYRIEUX	FOYER RURAL ANIMATION	Escalier + main courante	100	12905						12905
HEYRIEUX	ESPACE PASTEUR	Escalier + main courante	100	16970						16970
HEYRIEUX	AUTOMNE ENSOLEILLE	Escaliers	100	1825						1825
HEYRIEUX	VESTIAIRES PISCINE ET BASSIN	Stationnement + porte	70	5300						5300
HEYRIEUX	DOJO ET SALLE DE BOXE	Porte + étude 2 cabinets	50	10320						10320
HEYRIEUX	ECOLE DOLTO / PASTEUR	Porte + cabinet + escalier	75	17340						17340
HEYRIEUX	GYMNASE L TARDY	Accès + porte + étude cabinets	50	26490						26490
HEYRIEUX	Local Tennis	Escalier	100		770					770
HEYRIEUX	CIMETIERE	Stationnement	100		2000					2000
HEYRIEUX	PETITE SALLE DE GYM	Rampe d'accès	100		3510					3510
HEYRIEUX	FERRY MULTI ACCUEIL	Stationnement + accès	100		5780					5780
HEYRIEUX	VESTIAIRE FOOT / CLUB HOUSE	Escalier + cabinet + douche	50		8120					8120
HEYRIEUX	MAIRIE	Escaliers + porte + 1 cabinet au RDC	20		35710					35710
HEYRIEUX	CLUB INFO / CLUB RECHERCHE	Porte	50		1560					1560
HEYRIEUX	FERRY SALLE DE DANSE	Aménagement cabinet	100		1950					1950
HEYRIEUX	PARKING DOLTO / PASTEUR / BOSQUETS	Stationnement + WC public	20		5000					5000
HEYRIEUX	SKATEPARK	Modifier écluse d'accès	30		6850					6850
HEYRIEUX	BPOS	Escaliers + cabinets au -1	80		13200					13200
HEYRIEUX	CLUB HOUSE BASKET	Rampe d'accès	100		5850					5850
HEYRIEUX	CLUB HOUSE COUNTRY	Rampe d'accès	100		5850					5850
HEYRIEUX	CAMBERGERES VESTIAIRES FOOT	Stationnement + accès	100		11325					11325
HEYRIEUX	CENTRE SOCIAL	Portes + 2 cabinets	10		14110					14110
HEYRIEUX	CAMBERGERES VESTIAIRES RUGBY	Stationnement + accès	100		18225					18225
HEYRIEUX	PETIT GYMNASE	Cabinet + douche	0						6000	6000
HEYRIEUX	LOGAN ASSOCIATIONS	Remplacement non utilisé							6770	6770
HEYRIEUX	LES GARGASES DE PENNAR	Stationnement + cabinets	50						19585	19585
HEYRIEUX	LEUX DE BOULES	Annexe								0
HEYRIEUX	POSTE	Stationnement existant								0
Totaux			76,41%	51 335	61 275	55 890	28 560	55 360	32 355	284 775 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le 07/04/2016
201897-20160407-D_2016_28-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 28-2016

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux - Isère - dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN, ROSET. Mmes CHASTAGNARET, GENDRIN, M. DAMIER, Mmes POLSINELLI MATTERA, ALVES CASSAGNE, BOURNAY, MM. BRICOUT, CINQUE, DUCHAMP, GALLON, Mmes GROS, GRUMEAU, LOUVIER, M. MACAIRE, Mmes MARTIN, NOWAK, M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT, M. DUSSORT à Mme MATTERA, M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE, M. REVEYRAND à M. ANGONIN,

Sans procuration : M. BERGERET, Mme TOURNIER, M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Attribution de subventions

M. le Maire présente la liste des subventions proposées par la Commission « Vie associative & Sportive » réunie le 28 mars 2016, pour un montant de 174.795 €.

Sur proposition de M. le Maire et après délibération, le Conseil Municipal :

- décide d'attribuer les subventions proposées aux associations locales et au CCAS pour un montant global de 175.795 €, telles que portées sur la liste annexée à la présente délibération ;

Ces subventions sont adoptées à l'unanimité, sauf celles dont le détail suit :

* la subvention de 500 € attribuée à la Troupe de Théâtre « à quoi on joue » par 23 voix pour – Mme Gros, Présidente du théâtre ne prend part ni au débat, ni au vote ;

* la subvention de 450 € attribuée à l'association les familles des Colombes par 23 voix pour – M. Roset, Président de cette association ne prend part ni au débat, ni au vote ;

- autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires au versement des subventions.

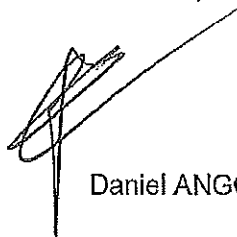
Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,

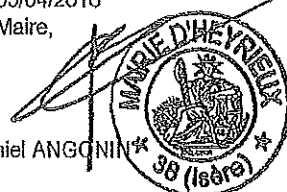


Daniel ANGONIN



NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE		BP.2015	CA 2015	BP.2016
CULTUREL et LOISIRS		3 380,00	3 380,00	4 480,00
Informatique Pour Tous	HEYRIEUX	280,00	280,00	280,00
Heyrieux ça marche	HEYRIEUX	300,00	300,00	300,00
A.C.C.A.	HEYRIEUX	300,00	300,00	300,00
Bourses de bonnes affaires	HEYRIEUX			200,00
Attitud'Form	HEYRIEUX			200,00
Cyclo Club	HEYRIEUX			200,00
Photo, Scrap et Patouille	HEYRIEUX			200,00
Temps'Danse	HEYRIEUX	2 000,00	2 000,00	2 300,00
Théâtre A quoi on joue	HEYRIEUX	500,00	500,00	500,00
SOCIAL et SCOLAIRE		1 160,00	1 160,00	1 160,00
A.P.E.L. Don Bosco	HEYRIEUX	310,00	310,00	310,00
Association les Colombes	HEYRIEUX	450,00	450,00	450,00
Croix Rouge	VIENNE	400,00	400,00	400,00
J.A.H.		30 000,00	30 000,00	30 000,00
J.A.H.Omnisports	HEYRIEUX	30 000,00	30 000,00	30 000,00
ANIMATIONS, FESTIVITES		4 385,00	4 385,00	4 285,00
Comice Agricole Heyrieux / La Verpillière	HEYRIEUX	150,00	150,00	150,00
Comité des Fêtes	HEYRIEUX	950,00	950,00	950,00
Les Amis du Jumelage	HEYRIEUX	460,00	460,00	460,00
Vitrines et Métiers	HEYRIEUX	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Sou des Ecoles Laiques	HEYRIEUX	1 525,00	1 525,00	1 525,00
Confrérie du Dinde aux cardons	HEYRIEUX	300,00	300,00	200,00
ENVIRONNEMENT, COMMUNICATION		1 700,00	1 700,00	1 700,00
A.C.E.N.A.S.	HEYRIEUX	400,00	400,00	400,00
Club Recherche et Communication	HEYRIEUX	200,00	200,00	200,00
Sauvegarde de la Nature	HEYRIEUX	1 100,00	1 100,00	1 100,00
FEDERATION, AMICALES		3 170,00	3 170,00	2 800,00
Amicale Section Cantonale Prisonniers	HEYRIEUX	100,00	100,00	100,00
Amicale des Sapeurs Pompiers	HEYRIEUX	2 900,00	2 900,00	2 500,00
F.N.A.C.A.	HEYRIEUX	170,00	170,00	200,00
DIVERS COMMUNE		57 160,00	57 160,00	59 600,00
Ecole de Musique	HEYRIEUX	16 000,00	16 000,00	16 000,00
J.A.H.Natation	HEYRIEUX	4 600,00	4 600,00	4 600,00
Gestion et Animation Centre Social	HEYRIEUX	34 000,00	34 000,00	34 000,00
Ecran Mobile Cinéma URFOL	CALUIRE	2 560,00	2 560,00	5 000,00
DIVERS HORS COMMUNE		100,00	100,00	100,00
Conciliateur de justice	VIENNE	100,00	100,00	100,00
		101 055,00	101 055,00	104 125,00
Subventions exceptionnelles (versées si justificatifs)				
Ecole de Musique (secrétariat/comptabilité)	HEYRIEUX	3 800,00	3 800,00	3 800,00
Ecole de Musique (subv exceptionnelle)	HEYRIEUX	0,00	0,00	0,00
Gest.et Anim. Centre Social Anim.Cult.Familles	HEYRIEUX	24 000,00	24 000,00	24 000,00
Gestion et Animation Centre Social Périscolaire	HEYRIEUX	12 000,00	9 856,50	12 000,00
Gestion et Animation Centre Social Actions culturelles	HEYRIEUX	5 000,00	5 000,00	2 500,00
Gestion et Animation Centre Social CLAS	HEYRIEUX	0,00	0,00	2 500,00
Gestion et Animation Centre Social "Projet Jeunes"	HEYRIEUX	1 280,00	640,00	0,00
J.A.H.Omnisports	HEYRIEUX			2 000,00
Amicale Ecole Don Bosco	HEYRIEUX			700,00
3 T	HEYRIEUX			300,00
JAH Rugby	HEYRIEUX	2 000,00	2 000,00	0,00
Heyrieux ça marche	HEYRIEUX	2 000,00	2 000,00	0,00
		50 080,00	47 296,50	47 800,00
Subv.exceptionnelles "gardiennage-sécurité"				
COMITE des FETES	HEYRIEUX	500,00	430,00	0,00
COUNTRY CLUB	HEYRIEUX	360,00	0,00	0,00
SOU DES ECOLES LAIQUES	HEYRIEUX	170,00	169,24	200,00
JAH Rugby	HEYRIEUX	480,00	240,00	300,00
Réserve		0,00		
		1 510,00	839,24	500,00
C.C.A.S.	HEYRIEUX	22 480,00	22 480,00	22 370,00
		175 125,00	171 670,74	174 795,00

Vu, pour être annexé
à la délibération
du 05/04/2016
Le Maire,



Daniel ANGONIN*

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le

3801897-20160407-D_2016_29-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°29-2016

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Taux des taxes directes locales en 2016

Comme suite au débat d'orientations budgétaires du 8 mars dernier et à la préparation du budget primitif 2016 et sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal par 21 voix pour et 3 contre (MM. Duchamp, Gallon, Mme MARTIN) :

- fixe au titre de l'exercice 2016 le taux des trois taxes directes locales, comme suit :

- taxe d'habitation.....	10,15 %
- taxe sur le foncier bâti.....	18,40 %
- taxe sur le foncier non bâti.....	57,94 %

Le produit fiscal global attendu s'élève à 1.942.192 €. Les taux sont inchangés depuis 2011.

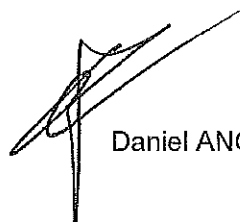
Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN





COMMUNE : 189 HEYRIEUX
ARRONDISSEMENT : 38 VIENNE
TRESORERIE SPL : TRESORERIE SPL LA VERPILLIERE

Envoyé en préfecture le 07/04/2016
Reçu en préfecture le 07/04/2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (13)

Taxe d'habitation : 22 402
Taxe foncière (bâti) : 1 884
Taxe foncière (non bâti) : 0
Personnes de condition modeste : 0
ZFU : 0
b. ZEUI : 0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux) : 5 110
Taxe foncière (non bâti) : 3 333
Taxe professionnelle / CFE : 0
a. Dotation unique spécifique (TP)
b. Réduction des bases des créations d'établissements
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire
d. Abattement de 25% en Corse
Dotations pour perte de THLV : 0

2. BASES NON TAXEES (14)

Bases exonérées par le conseil municipal
Taxe foncière (bâti)
Taxe foncière (non bâti)
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
Bases exonérées par la loi dans certaines zones
Taxe foncière (bâti)
Taxe foncière (non bâti)
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles
3. CVAE (15)
a. CVAE : part nette versée par les entreprises
b. CVAE : part dégrèvée
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

4. PRODUIT DES IFR (16)

Eoliennes & hydroliennes
Centrales électriques
Centrales photovoltaïques
Centrales hydrauliques
Transformateurs
Stations radioblectriques
Gaz - Stockage, transport...

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (16)

	Taux moyens communaux de 2015, au niveau départemental (14)		Taux 2015 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2016 (col.15 - col.16)
	national (13)	15		
Taxe d'habitation.....	24,19	21,14	7,77410	52,71
Taxe foncière (bâti).....	20,52	27,96	0,09770	69,80
Taxe foncière (non bâti).....	49,15	60,41	2,96800	148,06
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2015 : national	communal
>>>	>>>	>>>	>>>
>>>	>>>	>>>	>>>
Taux de CFE perçue en 2015 par le SAN, la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			23,08

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée
Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

COMMUNE : 189 HEYREUX
ARRONDISSEMENT : 38 VIENNE
TRESORERIE SPL : TRESORERIE SPL LA VERPILLIERE



N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2015 ¹	Taux d'imposition communaux de 2015 ²	Taux d'imposition plafonnés 2016 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2016 ⁴	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
1380188					
Prise d'habitation.....	7 047 619	10,15	>>>	7 253 000	736 180
Taxe foncière (bâti).....	6 213 351	18,40	>>>	6 385 000	1 174 840
Taxe foncière (non bâti).	54 736	57,94	>>>	53 800	31 172
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : >>>					
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : >>>					
Total :					1 942 192

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Produit nécessaire à l'équilibre du budget	32 729	Produit des IFEER	8 234	Produit de la CVAE	TASCOM	DCRTP
Total allocations compensatoires		Produit taxe additionnelle FNB		Produit de la FSRIE		
		Versement GIR		Prélèvement pour la FSRIE		

2. CALCUL DES TAUX 2016 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

	Taux de référence de 2015 (col.2 ou 3) ⁶	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁷	Taux de référence 2016 (col.6 x col.8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹⁰	Bases d'imposition prévisionnelles 2016 ¹¹	Produit correspondant (col.10 x col.11) ¹²
Taxe d'habitation.....	10,15	1942192	10,15	10,15	7 253 000	736 180
Taxe foncière (bâti).....	18,40	1942192	18,40	18,40	6 385 000	1 174 840
Taxe foncière (non bâti).	57,94	1942192	57,94	57,94	53 800	31 172
CFE.....	>>>					
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2016 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						
Produit fiscal attendu						
1 942 192						

A GRENOBLE
Le Directeur Dep. des Finances Publiques
JEAN PIERRE PERY
le 11 MARS 2016

A HEYREUX
Le maire,
David ARGENTIN
7 avril 2015



Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 30-2016**

3801897-20160407-D_2016_30-DE

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Budget principal : affectation du résultat de l'exercice 2015

Considérant, d'une part les résultats d'exécution de l'exercice 2015, en section de fonctionnement et excédent de 1.582.146,46 € et en section d'investissement, excédent de 114.942,80 €, d'autre part, des prévisions de l'exercice 2016,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 23 mars 2016,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal décide par 21 voix pour et 3 contre (MM. Duchamp, Gallon, Mme Martin), d'affecter le résultat de fonctionnement 2015, comme suit :

- 700.000 € en réserves au compte R.1068 destinés au financement des opérations d'investissement,

- le solde, soit 882.146,46 €, en report à nouveau à la section d'exploitation.

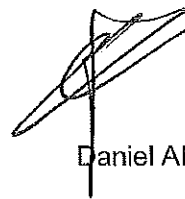
Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le

Document N° 3801897-20160407-D_2016_31-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL N° 31-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Budget annexe de l'eau : affectation du résultat de l'exercice 2015

Considérant d'une part, les résultats d'exécution de l'exercice 2015, en section de fonctionnement et excédent de 14.340,77 € et en section d'investissement, déficit de 25.783,83 €, d'autre part, des prévisions de l'exercice 2016,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 23 mars 2016

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal décide par 21 voix pour et 3 contre (MM. Duchamp, Gallon, Mme Martin) d'affecter le résultat d'exploitation 2015, soit 40.140,77 € comme suit :

- 25.800 € en réserves au compte R.1068 destinés au financement des opérations d'investissement,

- le solde, soit 14.340,77 € en report à nouveau à la section d'exploitation.

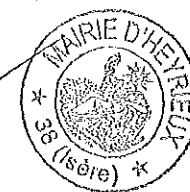
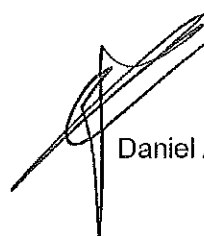
Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le

3801897-20160407-D_2016_32-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL N° 32-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN, ROSET. Mmes CHASTAGNARET, GENDRIN, M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA, ALVES CASSAGNE, BOURNAY, MM. BRICOUT, CINQUE, DUCHAMP, GALLON, Mmes GROS, GRUMEAU, LOUVIER, M. MACAIRE, Mmes MARTIN, NOWAK, M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT, M. DUSSORT à Mme MATTERA, M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE, M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET, Mme TOURNIER, M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Budget annexe de l'assainissement : affectation du résultat de l'exercice 2015

Considérant, d'une part les résultats d'exécution de l'exercice 2015, en section d'exploitation, excédent de 129.140,46 € et en section d'investissement, excédent de 42.895,45 €, d'autre part, les prévisions de l'exercice 2016,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 23 mars 2016,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal décide par 21voix pour et 3 contre (MM. Duchamp, Gallon, Mme Martin) d'affecter le résultat d'exploitation 2015, soit 129.140,46 € en report à nouveau à la section de fonctionnement.

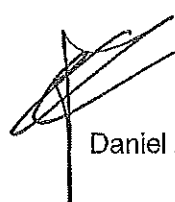

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le

3801897-20160407-D_2016_719-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL N° 33-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux - Isère - dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN, ROSET, Mmes CHASTAGNARET, GENDRIN, M. DAMIER, Mmes POLSINELLI MATTERA, ALVES CASSAGNE, BOURNAY, MM. BRICOUT, CINQUE, DUCHAMP, GALLON, Mmes GROS, GRUMEAU, LOUVIER, M. MACAIRE, Mmes MARTIN, NOWAK, M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT, M. DUSSORT à Mme MATTERA, M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE, M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET, Mme TOURNIER, M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Budget primitif 2016 de la Commune d'Heyrieux

A la demande de M. le Maire, M. Damier Adjoint au Maire délégué aux Finances présente le projet de budget de l'exercice 2016.

Toutes sections confondues, le budget principal s'équilibre à 7.744.956,46 € en dépenses et recettes ; la section de fonctionnement s'élève à 4.988.766,46 € et la section d'investissement à 2.756.190,00 €, dont 914.970 € en dépenses de crédits reportés,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 23 mars 2016,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal :

- approuve par 21 voix pour et 3 contre (MM. Duchamp, Gallon, Mme Martin) le budget principal de l'exercice 2016, conformément au détail ci-joint.


Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Daniel ANGONIN'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'HEYRIEUX' at the top and '38 (Isère)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, surrounded by a decorative border.

Daniel ANGONIN

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le
N° 3801897-20160407-D_2016_34-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 34-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Budget primitif 2016 du service public de l'eau potable

A la demande de M. le Maire, M. Damier Adjoint au Maire délégué aux Finances présente le projet de budget annexe du service de l'eau potable de l'exercice 2016.

Toutes sections confondues, le budget principal s'équilibre à 145.160,58 € en dépenses et recettes ; la section d'exploitation s'élève à 56.910,00 € et la section d'investissement à 88.250,58 €.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 23 mars 2016,
Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal :

- approuve par 21 voix pour et 3 contre (MM. Duchamp, Gallon, Mme Martin) le budget annexe du service public de l'eau potable de l'exercice 2016, conformément au détail ci-joint.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le



3801897-20160407-D_2016_35-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL N° 35-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 24

L'an deux mille seize, le 5 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mmes CHASTAGNARET. GENDRIN. M. DAMIER. Mmes POLSINELLI MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. BRICOUT. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GROS. GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA.

Absents ou excusés :

Avec procuration : M. DIETRICH à M. BRICOUT. M. DUSSORT à Mme MATTERA. M. PIOLAT à Mme ALVES CASSAGNE. M. REVEYRAND à M. ANGONIN.

Sans procuration : M. BERGERET. Mme TOURNIER. M. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Budget primitif 2016 du service public de l'assainissement

A la demande de M. le Maire, M. Damier Adjoint au Maire délégué aux Finances présente le projet de budget annexe du service de l'eau potable de l'exercice 2016.

Toutes sections confondues, le budget principal s'équilibre à 526.955,91 € en dépenses et recettes ; la section d'exploitation s'élève à 264.280,46 € et la section d'investissement à 262.675,45 €.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 23 mars 2016,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal :

- approuve par 21 voix pour et 3 contre (MM. Duchamp, Gallon, Mme Martin) le budget annexe du service public de l'assainissement de l'exercice 2016, conformément au détail ci-joint.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 7 avril 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN